

Compte rendu sommaire Réunion du Conseil Communautaire Séance du 10 juillet 2018 à 18h30.

Date de convocation
03/07/2018

Nombre de Membres:

En exercice: 53
Présents : 31
Ayant donné procuration: 11

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le DIX du mois de JUILLET, à 18h30, le Conseil Communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

Membres présents :

Amnéville : M. MUNIER, M. MITIDIERI, Mme GIULIANO, M. DALLA FAVERA et Mme ARNOULD-RIVATO

Bronvaux : M. FAVIER

Clouange : M. BOLTZ et Mme THOMAS

Marange-Silvange : M. MULLER, Mme TOUSSAINT, M. MEOCCI et Mme GREFF

Montois la Montagne : M. CANTELE et Mme SCHUMMER

Moyeuvre-Grande : M. DROUIN, Mme CONTESE, M. TIRLICIEN et M. LACAVAL

Moyeuvre-Petite : M. HENRY

Pierrevillers : M. PELIZZARI

Rombas : M. FOURNIER, Mme WAGNER, M. RISSER, Mme MACAIGNE, Mme BENCI et M. NOBILE

Roncourt : M. HALTER et M. FICHTER

Rosselange : M. MATELIC et M. SCHONS

Sainte Marie Aux Chênes : M. WATRIN, Mme FRANIA et M. CAYRE

Vitry-sur-Orne : -

Membres absents ayant donné procuration :

Mme CALCARI-JEAN à Mme GIULIANO

M. WROBEL à M. FAVIER

M. ZELLER à M. BOLTZ

M. ROVIERO à M. DROUIN

Mme BARTOLETTI à Mme CONTESE

M. SCHWEITZER à M. HENRY

Mme SEEMANN à M. MATELIC

M. CORRADI à Mme THOMAS

Absents excusés : M. PIERRE, Mme DURIVAL, et M. DI EGIDIO

Absents : Mme LOMBARDI, M. DIEUDONNE, M. GENTILE, M. VOLLE, Mme CISAMOLO, Mme DAMILOT, M. BARTHELEMY, M. VILLA et M. KOSCIUSKO

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation des Procès-verbaux des séances du 08 mars et du 05 avril 2018.

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE, les procès-verbaux des séances du Conseil communautaire du 08 mars et du 05 avril 2018.

Délibération 2018-38 – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- ADOPTE la décision modificative n° 1 au Budget 2018, qui s'équilibre, comme suit, en dépenses et en recettes :

- o SECTION DE FONCTIONNEMENT : 54 316,32 €
- o SECTION D'INVESTISSEMENT : 55 246,18 €

Délibération 2018-39 – FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) – REPARTITION 2018

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'opter, au titre de l'année 2018, pour une répartition dérogatoire « libre » des contributions et attributions du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, selon le tableau suivant :

| | Montant prélevé définitif | Montant reversé définitif | Solde définitif |
|-------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------|
| Amneville | 23 961 | 101 137 | 77 176 |
| Bronvaux | 547 | 13 331 | 12 784 |
| Clouange | 4 405 | 75 366 | 70 960 |
| Marange-Silvange | 6 502 | 120 085 | 113 584 |
| Montois-la-Montagne | 2 805 | 49 166 | 46 360 |
| Moyeuvre-Grande | 0 | 167 733 | 167 733 |
| Moyeuvre-Petite | 405 | 13 046 | 12 641 |
| Pierrevillers | 1 347 | 39 398 | 38 051 |
| Rombas | 0 | 212 355 | 212 355 |
| Roncourt | 992 | 21 780 | 20 788 |
| Rosselange | 2 593 | 73 106 | 70 514 |
| Sainte-Marie-Aux-Chênes | 5 084 | 73 613 | 68 529 |
| Vitry-Sur-Orne | 2 815 | 73 098 | 70 283 |
| Sous-Total Communes | 51 456 | 1 033 214 | 981 758 |
| EPCI | 41 855 | 328 169 | 286 314 |
| Total | 93 311 | 1 361 383 | 1 268 072 |

Délibération 2018-40 – SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE (SM3A) – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNER en qualité de représentants de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle au sein du Syndicat Mixte pour l'Aménagement d'une Aire d'Accueil des Gens du Voyage :
 - o Madame TOUSSAINT
 - o Monsieur MULLER
 - o Monsieur KOMARNICKI
 - o Monsieur TIRLICIEN
 - o Madame CISAMOLO
 - o Monsieur FOURNIER
 - o Monsieur RISSER
 - o Monsieur MUNIER
 - o Monsieur MITIDIERI
 - o Monsieur BOLTZ
 - o Monsieur PELIZZARI
 - o Monsieur HENRY

Délibération 2018-41 – SYNDICAT DE VALORISATION ECOLOGIQUE DE L'ORNE (SVEO) – MODIFICATION DES STATUTS – AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DONNE son accord pour la modification des statuts du Syndicat de Valorisation Ecologique de l'Orne, compte-tenu de la prise de compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » par les Communautés de Commune du Pays Orne Moselle et Rives de Moselle, et de la substitution automatique des deux EPCI au sein du Syndicat.

Communication des Décisions du Bureau Communautaire et des Décisions du Président

Le Conseil Communautaire,

- PREND ACTE des décisions adoptées par le Bureau communautaire et des décisions prises par le Président conformément à la délibération du 28 avril 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Fait à Rombas, le 14 juillet 2018
Le Président



[Signature of Lionel Fournier]

Lionel FOURNIER